

Concertation boulevards et barrières



> Atelier 3 du 18 Novembre - Cahier de préconisations citoyennes - Les boulevards la nuit -thématique ambiances nocturnes - cohabitation

NOM	Prénom	Présence
BAXERRES	Bénédicte	X
DABADIE	Jean-Pierre	X
FOURNOL	Christian	X
THEARD	Amaury	X
NOUBEL	Jean-Luc	X
VERNAY	René	X

Le cahier de préconisations

L'objectif de ces rencontres est de **co-construire un cahier de préconisations citoyennes pour consolider le cahier des charges du futur projet urbain des boulevards et barrières.**

Un Cahier de Préconisations est un outil permettant de transmettre des objectifs et un cap au projet. Les préconisations émises ne génèrent pas d'obligations légales mais orientent les décisions et actions de la future équipe.

Ce cahier de préconisations s'annexera au Cahier des Charges qui permettra de sélectionner la future équipe du projet d'aménagement des boulevards et barrières.

L'objectif du Comité de concertation est donc de proposer des préconisations (*ce que l'on doit faire*), c'est-à-dire des grands principes généraux qui guideront la future équipe, et non de se pencher sur des solutions techniques (*comment le faire*) qui nécessitent des expertises thématiques.

Exemple de préconisation : “ Végétaliser les boulevards “ ou “ mettre en valeur les édifices patrimoniaux par de la signalétique sans encombrer les trottoirs”

Exemple de prescription technique : “Végétaliser les boulevards avec des ormes” ou “Mettre en valeur les édifices patrimoniaux avec des panneaux lumineux d'information”.

> La méthode appliquée pour co-construire

4 ateliers de travail comprenant celui du 23 pour développer le contenu de ce cahier de préconisation

- Atelier 1 - Attractivité - jeudi 23 Septembre
- Atelier 2 - Nature et loisirs - Qualité de l'environnement - jeudi 21 Octobre
- Atelier 3 - Les boulevards la Nuit - jeudi 18 Novembre
- Atelier 4 - mercredi 15 Décembre en distanciel

Les thématiques des prochains ateliers ainsi que les méthodes de travail seront présentées en avance au comité de la concertation afin de leur laisser un temps de préparation.

Après ces ateliers une première version du cahier de préconisations sera rédigée par EU&C et sera mise à disposition du comité. Un temps de retour individuel donnera l'opportunité à chacun pour amender le document. Enfin, une soirée de restitution aura lieu pour présenter la deuxième version consolidée et partagée.



> Pour continuer à échanger, il est possible d'utiliser la même adresse email :

concertation-boulevards@bordeaux-metropole.fr



> Les documents partagés sont disponibles sur ce lien drive :

<https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1R1lwD6-NRwBWvOy3NxrKqCMLBVgVd2Sc>

Sont ajoutés suite à l'atelier le power point contenant les présentations des intervenants et le compte-rendu.

> Présentation des plans métropolitains

Présentation du projet Bordeaux la Nuit

Vanina Hallab - coordinatrice du projet Bordeaux la Nuit - direction du développement social urbain (Mairie de Bordeaux)

Alexia Ballereau - cheffe de projet - direction de l'urbanisme - Bordeaux la nuit (Bordeaux Métropole)

Temps d'échange :

-Est-ce qu'il y a un moyen de laisser les fontaines en activité en hiver en protégeant les arrivées d'eau pour qu'elles ne gèlent pas ?

- Le réseau des fontaines décoratives est conséquent et demande une gestion importante, je ne sais pas si à long terme on ira plus loin. Ce qui est important, ce sont les fontaines à boire, pour les publics piétons et sans-abris.

-Au delà du diagnostic des manques que Bordeaux Métropole a réalisé à travers l'inventaire des bancs publics, toilettes et fontaines, quelle est la prochaine étape ?

Est-ce qu'il y aura des ajouts là où il y a des manques ?

- Cette carte a permis d'aller vers l' élu chargé de cette mission et de signaler qu'il y a un problème de cohérence à résoudre.

-Sur certains endroits des boulevards, des sanitaires ont été ajoutés mais il faut avoir de la place pour ces nouveaux aménagements ?

- Oui il faut de la place il faut respecter les normes PMR, d'accessibilité : c'est un réel sujet, surtout qu'il y a de réels besoins d'équipement de proximité

Présentation commission économie de la nuit

Emmanuel Cunchinabe - chef du centre emploi et initiative économique - direction du développement économique (Bordeaux Métropole)

Temps d'échange :

- Est-ce que nous avons une idée de ce que représente l'ensemble des services qui fonctionnent la nuit, type policiers, services de nettoyage et de gestion des déchets, etc... ?
 - Ça a été estimé mais c'est une comptabilisation qui n'est pas aisée à réaliser. Généralement il y a une augmentation globale des emplois de nuit, certaines branches subissent de fortes pénuries depuis la COVID. Par exemple, il y a des besoins énormes en matière de sécurité, c'est un secteur actuellement en forte tension.
- Vous n'avez pas parlé des lieux de fêtes, il y a un plan pour délocaliser certains lieux de nuit, non? Par exemple à Paludate ?
 - Quai de Paludate c'est simplement les conséquences du plan d'aménagement ça n'a pas été voulu. Il y a eu une diversification. Mais il y a encore pas mal de lieux de fêtes à cet endroit.
- D'ailleurs la concentration n'était-elle pas problématique ?
 - Ces établissements se sont développés à cet endroit par opportunité, actuellement le dispositif Hangover café est justement placé à cet endroit.

> Retour sur les amendements individuels sur la thématique Nature - Échanges avec le comité

1° commentaire :

Nous préférons que les piétons et les vélos soient considérés dans les mobilités actives plutôt que dans les mobilités passives.

2° commentaire :

Il faut faire de l'aménagement des boulevards quelque chose d'extraordinaire, à l'image de ce qui a été fait sur les quais. Il faut un projet qui soit ambitieux et non pas un catalogue de solutions.

Il ne faut pas banaliser le projet de réaménagement mais justement apporter de l'attractivité aux boulevards et qu'ils incarnent cette ambition de bout en bout.

3° commentaire :

Comment conjuguer un lieu de balade et un fort lieu de trafic ?

4° commentaire :

Il y a plusieurs endroits sur les boulevards, justement sur les barrières (barrière d'Arès) où il y a la place pour ajouter des espaces de promenade.

5° commentaire :

Il faut rajouter en introduction du travail du comité une note sur l'ambition souhaitée du projet.

> L'atelier

> Travail en atelier

Deux thématiques ont été traitées dans ce troisième atelier :

- **Ambiances nocturnes** (sujets à aborder : éclairage, visibilité, sécurité, valorisation des façades, etc.)
- **Cohabitation** (sujets à aborder : gestion du bruit, aménagement, socialisation, usages marginaux, professionnels de la nuit, etc.)

Pour chaque thématique, les participants ont été invités à formuler des préconisations générales ou localisées en termes d'innovation, de santé, d'usages et de mobilités.

AMBIANCE NOCTURNES

Innovation	Usages et mobilité	Santé
<p>Préconisations générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différencier les secteurs à éclairage continu, des secteurs à éclairage ponctuel - Prévoir un éclairage plus diffus en fonction des usages (exemple : éclairage intelligent par détection de présence, lampadaires intelligents qui s'adaptent aux déplacements et à l'environnement) - Prévoir des éclairages par thématique au niveau des barrières par exemple 	<p>Préconisations générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éclairer les arrêts de tram et de bus pour garantir la sécurité des usagers - Éclairer les traversées piétonnes - Sécuriser les parcours actifs avec l'éclairage - Créer de l'animation nocturne - Valoriser avec de la lumière artificielle certains végétaux sans perturber la biodiversité - Mettre en valeur certains bâtiments par la lumière (Base sous-marine, cité numérique, etc.) 	<p>Préconisations générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après une certaine heure, restreindre la diffusion de lumière des enseignes et des vitrines. - Réduire la pollution lumineuse - Réduire les problèmes de d'insécurité nocturne pour les vélos et les piétons. - Fluidifier la circulation pour éviter les pics de bruit (redémarrage aux feux tricolores)

COHABITATION		
Innovation	Usages et mobilité	Santé
<p>Préconisations générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délimiter de manière innovante et visible la nuit les pistes cyclables (les voitures ne les voient pas) - Délimiter les couloirs de vélos des couloirs de Bus, prévoir des délimitations physiques - Prévoir des illuminations symboliques et particulières au niveau des barrières pour les personnaliser 	<p>Préconisations générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux adapter les devants de bar sur les boulevards afin qu'il n'y ait pas de conflits d'usages avec les piétons - Travailler avec des professionnels de terrain pour poursuivre la sensibilisation (des propriétaires de bars notamment) sur les responsabilités de chacun - Valoriser les initiatives de Bordeaux la Nuit (ex : disperser les groupes en sortie de bars) - Sécuriser les itinéraires depuis les quais de Paludate jusqu'aux résidences universitaires - Multiplier les usages et l'attractivité sur les boulevards pour augmenter la sécurité nocturne - Proposer des espaces adaptés pour les livreurs à vélos par exemple au niveau des barrières pour éviter la mauvaise cohabitation - Ne pas ignorer les publics fragiles et vulnérables 	<p>Préconisations générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insonoriser les bâtiments "bruyants" - Travailler les liens avec associations et travailleurs sociaux pour les publics fragiles - Mettre en oeuvre une politique de proximité auprès des publics fragiles - Développer l'accompagnement des "maraudes" auprès des publics sans domicile - Pollution sonore nocturne : inciter les propriétaires de magasins, bars et restaurants à respecter la réglementation (exemple barrière Saint Genès) - Pour limiter le bruit nocturne dû à la circulation aux barrières, généraliser les ronds-points

> Rendez-vous le **mercredi 15 décembre** pour le prochain atelier qui aura lieu en **distanciel uniquement**. D'ici là, vous pouvez nous transmettre par mail **de nouvelles préconisations sur ces thématiques afin de compléter ce que nous n'aurions pas eu le temps d'aborder à l'atelier du 18 novembre**. L'ordre du jour du prochain atelier sera :

- un retour sur la concertation des publics "absents" de la concertation (micros-trottoirs, premières cartes postales distribuées aux automobilistes, atelier avec les professions libérales)
- travail sur le cahier de préconisations citoyennes (présentation d'une première synthèse des

préconisations et de la structure du cahier de préconisations)